

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19097123

Déposé au Greffe du
Tribunal de l'Enlèvement
de LIEGE (Division NEUFCHATEAU)
le **9 JUIL. 2019**
jour de sa réception.
Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0459 578 278**

Dénomination

(en entier) : **ARDENNE BETON**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Tibêteme 139, 6800 Libramont-Chevigny**

Objet de l'acte : **Renouvellement**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019:

Après délibérations, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

1. Renouvellement du mandat des administrateurs

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs à compter de ce jour. Celui-ci viendra à échéance immédiatement après l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2024 :

- Monsieur Claude Gérard ;
- Monsieur Jean-François Gérard ;
- Gerard Gorse SA, représentée par son représentant permanent, Monsieur Jean-François Gérard ;
- Eurobloc SA, représentée par son représentant permanent, Monsieur Claude Gérard.

2. Pouvoirs

L'assemblée décide de donner tous pouvoirs à Madame Cindy Torino et/ou à Madame Anna Müller, ou à tout autre collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL, chaque mandataire ayant le pouvoir, agissant conjointement ou individuellement et chacun avec le pouvoir de substitution, afin d'assurer, au nom et pour le compte de la société, les formalités nécessaires auprès du greffe compétent en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge. Plus particulièrement, chaque mandataire est compétent pour signer les formulaires de publication et déposer les formulaires de publication au greffe. En plus, chaque mandataire est compétent pour accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 25 juin 2019:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs délégués

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration renouvelle, pour une période qui commence ce jour et qui prendra fin immédiatement après la réunion de l'année 2025, le mandat des personnes suivantes :

- Monsieur Claude Gérard, comme administrateur délégué.
- Monsieur Jean-François Gérard, comme administrateur délégué et comme président du conseil d'administration.

Monsieur Claude Gérard, susmentionné, déclare accepter le mandat qui lui a été confié.

Monsieur Jean-François Gérard, susmentionné, déclare accepter le mandat qui lui a été confié.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

2. Pouvoir

L'assemblée décide de donner tous pouvoirs à Madame Cindy Torino et/ou à Madame Anna Müller, ou à tout autre collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL, chaque mandataire ayant le pouvoir, agissant conjointement ou individuellement et chacun avec le pouvoir de substitution, afin d'assurer, au nom et pour le compte de la société, les formalités nécessaires auprès du greffe compétent en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge. Plus particulièrement, chaque mandataire est compétent pour signer les formulaires de publication et déposer les formulaires de publication au greffe. En plus, chaque mandataire est compétent pour accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises.

Anna Müller
Mandataire